

Monaco, le 25 novembre 2017

Monaco Disease Power fête cette année ses 10 ans, 10 ans au cours desquels l'association a eu la possibilité et la chance de mettre en œuvre diverses actions majeures en faveur des personnes handicapées.

Parmi nos actions, les premières Assises Monégasques ont pour vocation de s'inscrire dans la durée et de permettre de faire se rencontrer les scientifiques, professionnels, associations œuvrant dans le domaine du handicap mental et de l'autisme, ainsi que les familles concernées au quotidien.

Pour ces premières assises, nous avons pris le parti d'explorer des thèmes qui concernent la petite enfance, l'adolescence, mais aussi l'âge adulte, considérant ainsi la personne dans sa globalité.

Comme pour les enfants et personnes ordinaires, chaque stade de la vie revêt son importance et il appartient aux Etats et à la société civile d'accompagner les personnes sur le chemin de leur vie en prenant en compte leurs particularités et individualités.

Ces sujets prennent toute leur acuité alors que le Gouvernement français a affirmé sa volonté de soutenir les personnes souffrant d'autisme, notamment grâce au quatrième plan autisme, et que la Principauté, qui s'est dotée le 2 décembre 2014, d'une loi-cadre sur le handicap, a ratifié, le 19 septembre 2017, la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Elle est entrée en vigueur le 18 octobre dernier.

De ce texte fondamental, je citerais aujourd'hui quelques principes fondamentaux en lien avec cette journée :

Ainsi, la Convention qui reconnaît en préambule "La diversité des personnes handicapées" stipule :

"Qu'il importe que les personnes handicapées aient pleinement accès aux équipements physiques, sociaux, économiques et culturels, à la santé et à l'éducation ainsi qu'à l'information et à la communication pour jouir pleinement de tous les droits de l'homme et de toutes leurs libertés fondamentales".

Les Etats signataires affirment être "convaincus que la famille est l'élément naturel et fondamental de la société et de l'Etat et que les personnes handicapées et les membres de leur famille devraient recevoir la protection et l'aide nécessaires pour que les familles puissent contribuer à la pleine et égale jouissance de leurs droits par les personnes handicapées".

Pour finir, je citerais deux définitions clefs de l'article 2, cœur de notre sujet :

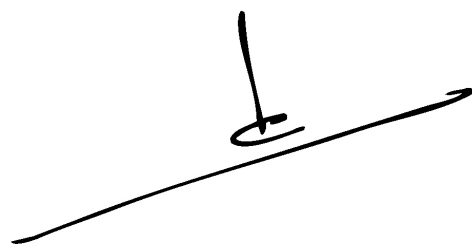
On entend par "communication", entre autres, les langues, l'affichage de texte, le braille, la communication tactile, les gros caractères, les supports multimédias accessibles ainsi que les modes, moyens et formes de communication améliorée et alternatives à base de supports écrits, supports audio, langues simplifiée et lecteur humain, y compris les technologies de l'information et de la communication accessibles.

Egalement, "On entend par "langue", entre autres, les langues parlées et les langues des signes et autres formes de langue non parlée".

Je suis extrêmement honorée d'avoir reçu, lors de ces Assises, les éminents scientifiques, chercheurs et professeurs, qui ont répondu avec élan et générosité à notre invitation et ce malgré des agendas extrêmement chargés.

Ainsi, j'adresse mes chaleureux remerciements à Monsieur le professeur Christopher Gillberg, Madame le professeur Frédérique Bonnet-Brihlaut, Monsieur le Docteur Christian Richelme, Monsieur le Professeur Joel Swendsen, Madame le Docteur Cinzia Pieraccini et Madame le Professeur Marie-Louise Kemel

Je remercie très sincèrement Mme le Professeur Catherine Barthelemy sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu, ainsi que pour son investissement personnel et amical à nos côtés.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a small loop at the end, and a vertical line extending upwards from the loop.

Muriel Natali-Laure  
Présidente de l'Association  
Monaco Disease Power